

***Compte rendu
du Directeur général
sur l'évolution récente
du programme de l'OIT***

Conférence internationale du Travail

***Compte rendu
provisoire***



***Quatre-vingt-huitième
session, Genève, 2000***

1. Le processus de réforme engagé par le Directeur général

Lorsqu'il a pris ses fonctions en mars 1999, le nouveau Directeur général, M. Juan Somavia, a lancé un processus de réforme et de modernisation. Les premières étapes de ce processus, présentées dans l'introduction au *Rapport du Directeur général: Activités de l'OIT, 1998-99*, sont les suivantes:

- établissement d'un solide consensus tripartite autour des priorités fondamentales de l'Organisation et de l'élément principal de chaque priorité;
- réaffectation des ressources de manière à introduire ces priorités dans le programme de travail de l'Organisation;
- adaptation correspondante des structures de direction et des activités de programme afin de rendre les priorités opérationnelles.

Un aspect important de cette évolution a été la mise en place d'un processus de budgétisation stratégique autour de quatre objectifs stratégiques (normes et principes et droits fondamentaux au travail; emploi; protection sociale; dialogue social) et des objectifs opérationnels correspondants – chaque objectif stratégique contribuant au but ultime, qui est d'assurer un travail décent pour tous partout dans le monde. Les propositions de programme et de budget pour 2000-01, centrées sur ces objectifs, ont été vigoureusement appuyées et approuvées par consensus par le Conseil d'administration et par la Conférence.

A la fin de 1999 et au cours des premiers mois de 2000, ces nouvelles perspectives ont donné lieu à l'élaboration de nouveaux programmes et au renouvellement des structures organisationnelles. Comme il ne pouvait être rendu compte de tous ces changements dans le rapport sur les activités qui, en tout état de cause, ne couvre que la période s'achevant à la fin de l'année 1999, il a été jugé utile de préparer cette brève mise à jour à l'intention des délégués à la Conférence. Le présent rapport n'est pas exhaustif et laisse notamment de côté un certain nombre d'activités en cours. Il s'agit plutôt d'un examen sélectif de certains des domaines qui ont connu des changements dans la période s'achevant au début du mois de mai 2000 et qui pourraient faire l'objet d'un débat pendant la Conférence.

2. Restructuration, fixation des priorités et réformes au niveau de la direction

De nouvelles structures internes ont été mises en place dans le Bureau de manière à refléter le nouveau programme stratégique, y compris des secteurs techniques correspondant aux objectifs stratégiques. Pour chaque secteur, des programmes de travail ont été mis au point autour d'un nouvel ensemble d'indicateurs de performance qui fournissent le cadre des activités de la période biennale 2000-01. Il s'agit à la fois de la poursuite de certains programmes – par exemple sur les normes, les activités pour les employeurs et les activités pour les travailleurs, les activités sectorielles, la sécurité sociale, etc., dont l'exécution est en cours dans le cadre du secteur technique approprié – et du lancement de nouveaux programmes, notamment les programmes focaux sur lesquels de plus amples informations sont fournies ci-après. En outre, des mesures précises ont été prises pour renforcer progressivement la coordination entre le siège et la structure extérieure par le biais de consultations de programmation conjointe auxquelles ont participé toutes les unités extérieures et tous les départements techniques. Ces réunions techniques, qui ont démarré en juin 1999 et se sont achevées en mars 2000, constituent une

innovation majeure en matière de coordination des travaux entre le siège et les bureaux extérieurs, l'accent étant mis sur les objectifs stratégiques et opérationnels, les indicateurs et les cibles. Afin d'améliorer la communication et de renforcer l'esprit d'ouverture et l'intégration des activités des différents secteurs du Bureau, le Directeur général s'est rendu personnellement dans une quinzaine de bureaux extérieurs lors des voyages qu'il a effectués (deux en Amérique latine, deux en Asie, trois en Afrique et plusieurs en Europe et en Amérique du Nord). Un examen des mesures tendant à renforcer les services extérieurs et à développer le processus de réforme actuel en vue d'améliorer la prestation des services de l'OIT aux mandants est en cours.

3. Promotion d'un travail décent

Le rapport du Directeur général à la 87^e session (1999) de la Conférence internationale du Travail, intitulé *Un travail décent*¹, cherchait à canaliser les énergies de l'Organisation autour du but fondamental qui est d'assurer un travail décent aux femmes et aux hommes partout dans le monde. La notion de travail décent fournit un cadre qui permet d'intégrer les quatre objectifs stratégiques de l'Organisation en les rassemblant en un message unique autour des objectifs à long terme et en offrant un cadre de référence pour l'élaboration des programmes de l'OIT, tout en tenant compte de la diversité des besoins et des expériences dans le monde du travail.

Cet objectif global fournit une vision originale qui transparait de plus en plus dans l'action de sensibilisation que mène le BIT. Il faut maintenant s'employer à rendre opérationnel le concept du travail décent. Plusieurs activités ont été lancées à cette fin. Une nouvelle initiative intersectorielle a commencé à développer des applications pratiques de l'approche axée sur un travail décent par le biais d'activités de recherche et d'élaboration de politiques au niveau national. La recherche d'«un travail décent» a été au centre des réunions régionales pour les Amériques et pour l'Afrique en 1999. Le programme de recherche de l'Institut international d'études sociales a été réorienté de manière à mettre l'accent sur l'analyse du travail décent et de sa contribution à la réalisation des objectifs économiques et sociaux. Un groupe consultatif pour les statistiques du BIT examine, dans le cadre d'un examen plus général des activités statistiques prioritaires, comment mettre au point de nouveaux indicateurs et de nouvelles méthodes de collecte de données permettant de mesurer les progrès accomplis. L'ordre du jour concernant un travail décent constitue également un point de référence important pour les travaux de l'OIT qui portent sur les politiques au niveau international.

Ces derniers temps, le Directeur général a fait du travail décent le leitmotiv de nombre de ses interventions publiques. Il a participé à de multiples réunions de haut niveau dans lesquelles il a souligné l'importance de l'idée du travail décent pour les débats mondiaux sur la politique sociale et économique. Plusieurs de ces interventions sont résumées dans la partie suivante. Plus récemment, le 1^{er} mai 2000, le Directeur général a été invité au jubilé des travailleurs organisé par le Saint-Siège. Devant 200 000 personnes, représentant tous les protagonistes du monde du travail, il a prôné la formation d'une coalition mondiale en faveur du travail décent, et cet appel a été repris dans le message du pape Jean-Paul II à cette assemblée.

¹ *Un travail décent*, rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 87^e session, Genève, 1999 (également à l'adresse suivante: www.ilo.org/public/french/standards/reln/ilc/ilc87/rep-i.htm).

4. Faits nouveaux en matière de politique internationale

Plusieurs dispositions ont été prises pour veiller à ce que les avis et les valeurs de l'OIT soient représentés dans les débats sur l'évolution de l'économie mondiale et ses conséquences sociales. Un Groupe des politiques internationales a été créé au sein du Bureau des relations externes et partenariats pour servir d'appui au Bureau dans ses travaux sur la politique internationale, et au secrétariat du Groupe de travail du Conseil d'administration sur la dimension sociale de la mondialisation. Les études par pays sur l'impact social de la mondialisation ont été achevées et sont mises en forme définitive en vue d'être publiées.

Le Directeur général a exposé une analyse des problèmes que pose la mondialisation à l'occasion de plusieurs manifestations de grande ampleur: à Florence, dans une conférence sur le progressisme au XXI^e siècle, à Seattle, dans un document distribué lors de la réunion ministérielle de l'OMC, et dans des discours à la X^e session de la CNUCED à Bangkok, au Parlement européen, à la Banque mondiale, etc. La conférence de Florence, qui a eu lieu en novembre 1999, a rassemblé le Premier ministre du Royaume-Uni, M. Tony Blair, le Président brésilien, M. Fernando Henrique Cardoso, le Président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, le Premier ministre italien, M. Massimo D'Alema, le Premier ministre français, M. Lionel Jospin, le Chancelier allemand, M. Gerhard Schroeder, et le Président de l'Union européenne, M. Romano Prodi. Le Directeur général a parlé de la nécessité d'adopter une approche intégrée des enjeux économiques et sociaux de la mondialisation et de la responsabilité qui incombe au système multilatéral de contribuer à ce que chacun en tire profit.

Dans le discours qu'il a prononcé à la X^e session de la CNUCED, le Directeur général a souligné qu'il convient de considérer les problèmes du point de vue des gens et de répondre aux questions fondamentales qui se posent dans leur vie. L'allocution à la Banque mondiale s'inscrit dans les efforts visant à renforcer la collaboration avec les organisations économiques internationales. Dans le cas de la Banque mondiale, des activités conjointes se développent au niveau des pays en vue d'établir un lien entre le cadre de développement intégré de la Banque mondiale et le programme de l'OIT sur un travail décent.

En outre, le BIT a continué de participer activement aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives. Un important document de synthèse a été élaboré pour le comité préparatoire, et le BIT collabore systématiquement avec les autres organismes du système des Nations Unies à la mise au point d'une approche intégrée du suivi du Sommet social, dans le but de rassembler les objectifs économiques et les objectifs sociaux dans un cadre de politique commune.

5. Les programmes focaux

Au cœur du nouveau programme, ont été placés un certain nombre de programmes focaux internationaux (InFocus) caractérisés par un degré élevé de priorité, d'utilité et de visibilité, afin de mieux cibler le travail de l'OIT et d'optimiser ainsi l'impact et la portée des actions menées. Certains programmes focaux se fondent essentiellement sur des activités existantes, dont ils visent à renforcer la cohérence et la priorité. D'autres correspondent à des initiatives nouvelles entreprises pour s'attaquer aux questions qui devraient jouer un rôle majeur dans la réalisation des quatre objectifs stratégiques de l'Organisation. La conception de ces programmes a été achevée à la fin de 1999, et les

nouveaux programmes étaient tous opérationnels au début de 2000. On trouvera ci-dessous un bref exposé des premières mesures prises dans le cadre de chaque programme.

Programme focal pour la promotion de la Déclaration

Le programme focal pour la promotion de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail a démarré en octobre 1999. Les activités de sensibilisation menées au titre de ce programme ont commencé par des interventions lors d'importantes manifestations organisées à travers le monde: Réunion régionale africaine de l'OIT à Abidjan; première réunion du Réseau de développement mondial organisée à Bonn par la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds; réunion parlementaire de l'UIP à Bangkok lors de la X^e CNUCED; réunion de la commission tripartite du travail et des affaires sociales de l'OUA; première réunion de l'OIE sur le Contrat mondial et la Déclaration. Le but visé est de sensibiliser les différents acteurs nationaux et internationaux non seulement aux obligations qui découlent de la Déclaration, mais aussi à la nécessité de procéder à un examen national du degré de respect des principes et droits et de la manière dont ceux-ci peuvent être intégrés aux efforts de développement.

Les premières activités opérationnelles ont été une série d'ateliers tripartites organisés en vue de lancer les plans et stratégies d'action nationale visant à promouvoir les principes et droits de la Déclaration pour l'Asie et le Pacifique, l'Afrique, les pays de la CEI et l'Amérique centrale. Un premier cours de formation sur la Déclaration a été organisé pour les Etats du Golfe, des ateliers nationaux ont été organisés au Brésil et en Ouganda, et des activités de coopération technique approfondie ont été lancées au Bénin. On examine actuellement les autres besoins de coopération technique aux niveaux national et sous-régional, et le programme attire un important soutien financier extrabudgétaire.

La première série de rapports annuels établis au titre du suivi de la Déclaration a représenté un taux de réponse de 55 pour cent de la part des Etats Membres intéressés. Les Experts-conseillers sur la Déclaration de l'OIT (ECDO), nouvellement nommés, ont examiné les rapports et ont fait un certain nombre de recommandations pour les prochaines années, recommandations qui ont été approuvées par le Conseil d'administration au mois de mars. Le premier rapport global établi en vertu du suivi de la Déclaration (*Votre voix au travail*), qui porte sur les principes et les droits relatifs à la liberté syndicale et à la négociation collective, a été achevé et sera discuté au cours d'une séance spéciale de la 88^e session de la Conférence (2000). Le lancement du rapport a inclus un dossier multimédia comprenant un CD-Rom, un communiqué de presse vidéo et des documents d'information plus générale, tous éléments s'intégrant dans une stratégie de communication plus large.

Des activités connexes ont démarré dans le cadre du Programme relatif aux initiatives privées volontaires, qui traduit les principes sous-tendant les normes et activités de l'OIT en directives relatives à la gestion et aux pratiques de l'entreprise susceptibles de promouvoir le travail décent. La promotion des principes et droits fondamentaux au travail a été également stimulée par le lancement en 1999 du Contrat mondial, à l'initiative du Secrétaire général, et avec la participation de l'OIT.

Programme focal sur le travail des enfants

Le Programme focal sur le travail des enfants vise à développer les réalisations de l'IPEC et à améliorer la cohérence de ses différentes fonctions – sensibilisation, recherche et activités opérationnelles – en vue d'en optimiser l'impact. La campagne de ratification de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, s'est accélérée, et, à la mi-mai 2000, seize ratifications avaient été enregistrées et nombre de pays avaient entamé la procédure requise à cet effet. Il s'agit là d'un des meilleurs taux de ratification jamais obtenu pour un instrument de l'OIT. Par ailleurs, le nombre des ratifications de la

convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, est passé de 69 à la fin de 1998 à 89 à la mi-mai 2000.

Le programme de recherche de l'IPEC est maintenant axé autour de deux grands thèmes: les initiatives prises par les entreprises pour lutter contre le travail des enfants, et les aspects économiques de la question de l'élimination du travail des enfants. Dans chacun de ces deux domaines, des études sont en voie d'achèvement. En ce qui concerne le soutien statistique du programme, le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) a mis au point une nouvelle méthode d'évaluation rapide qui permet de détecter les formes cachées de travail des enfants. Ce programme est testé dans 18 pays. Par ailleurs, le SIMPOC participe à une initiative sur les données relatives au travail des enfants et la collecte de l'information, lancée conjointement par l'OIT, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Au niveau opérationnel, l'IPEC a établi et lancé un certain nombre de programmes sectoriels dans différents secteurs – pêche, industries extractives, industrie de la chaussure et agriculture commerciale – ainsi que des activités axées sur les pires formes de travail des enfants. Ces dernières comprennent un projet relatif à la traite des enfants dans la région du Mékong, ainsi que d'autres projets portant sur des thèmes comme le travail en servitude et les services domestiques assurés par des enfants. Les activités opérationnelles de ce programme continuent à mobiliser d'importantes ressources.

Une vérification du programme, menée dans le cadre d'un développement rapide des activités, a révélé des forces en même temps que certains problèmes. Pour résoudre ceux-ci, on a créé une équipe de travail chargée de faciliter la mise en œuvre des recommandations d'ici juin 2000 ainsi qu'un plan d'action axé autour de quatre grands thèmes: planification; politique; structure et organisation du travail; programmation, évaluation, systèmes d'information sur la gestion et opérations financières. Les résultats obtenus jusqu'ici comprennent des progrès substantiels dans la mise au point d'un système pragmatique de suivi et d'évaluation ainsi qu'une base de données relative aux pratiques à suivre.

Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises

Ce programme met l'accent sur le fait que la création d'emplois dans les micro-entreprises et les PME est un élément important de la stratégie d'ensemble tendant à promouvoir le travail décent. Une équipe de planification, s'appuyant sur la participation de membres du personnel de nombre de départements et de bureaux extérieurs, a élaboré une stratégie qui concentre les efforts du programme dans les domaines offrant les meilleures perspectives de succès: aide aux gouvernements en vue de créer un environnement favorable au développement des petites entreprises, découverte de moyens permettant d'introduire les petites entreprises sur les nouveaux marchés, et stimulation de la formation des entrepreneurs locaux. En 2000, Sri Lanka est devenue le plus récent partenaire du programme de l'OIT «Démarez votre entreprise».

En application des valeurs fondamentales de l'OIT, de nouvelles recherches et de nouveaux outils mettent l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'emploi, l'accroissement des possibilités économiques ouvertes aux femmes et le développement des associations d'employeurs et de travailleurs dans les petites entreprises et le secteur informel.

Les efforts accomplis dans le cadre de ces stratégies ont séduit certains grands partenaires financiers, et les contributions extrabudgétaires au programme ont déjà atteint le triple des ressources du budget ordinaire. Une équipe de près de 20 fonctionnaires de la catégorie des services organiques se consacre à ce travail à Genève, et une série d'ateliers de consultation régionaux a été lancée pour planifier la mise en œuvre du programme sur le terrain. Par ailleurs, ce programme a mis l'accent sur l'action de sensibilisation au niveau international. Les résultats positifs de ces efforts sont apparus lors de la réunion organisée récemment à Hanoi par le Comité d'organismes donateurs pour le développement de la petite entreprise, qui a choisi comme l'un de ses thèmes essentiels le souci de l'OIT de voir le développement des petites entreprises créer davantage d'emplois de qualité. L'OIT était représentée au sein du groupe de travail en vue d'évaluer les études de cas et les interventions.

Programme focal sur les connaissances, les compétences et l'employabilité

En consultation avec d'autres départements et bureaux extérieurs, on a conçu une stratégie visant à axer les activités de programme sur les domaines dans lesquels l'OIT peut occuper de nouveaux créneaux où elle dispose d'un avantage comparatif. Le nouveau programme comprend des recherches portant sur des questions nouvelles: employabilité; formation fondée sur les compétences; agences d'emploi privées; nouvelles approches de la question du passage de l'école à la vie active et de la formation permanente. Des outils sont en train d'être mis au point, qui visent à promouvoir l'emploi des jeunes et le redéploiement des travailleurs victimes de suppressions d'emploi, ainsi qu'à améliorer la gestion des handicaps sur les lieux de travail et l'acquisition de compétences par les travailleurs du secteur informel.

Ces initiatives dans le domaine de la recherche et de l'élaboration de politiques, actuellement en cours, sont complétées à court terme par des activités de coopération technique dans les domaines suivants: formation professionnelle, réadaptation professionnelle, et programmes de renforcement des capacités en faveur des travailleuses du secteur informel. A titre d'exemple, les programmes suivants ont été mis en œuvre: un programme intégré de formation professionnelle portant sur les besoins de différents groupes cibles en Bosnie; un programme de requalification flexible en faveur des chômeurs en Ukraine; un programme de formation pilote axé sur le développement des connaissances élémentaires en Zambie. Les activités de sensibilisation sont axées autour du message central de l'OIT selon lequel l'égalité d'accès aux compétences et au capital humain, combinée avec la promotion des possibilités économiques, est essentielle à l'intégration sociale et économique.

Ce programme a permis de produire une publication importante sur les services d'emploi publics et d'établir le rapport pour la discussion générale à la 88^e session (2000) de la Conférence, intitulé *Formation pour l'emploi: inclusion sociale, productivité et emploi des jeunes*. Il faut signaler également l'importante initiative nouvelle qu'est le Réseau de haut niveau sur l'emploi des jeunes, initiative qui sera lancée officiellement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lors du Sommet du millénaire. Les activités relatives à cette initiative ont démarré en collaboration avec la Banque mondiale.

Programme focal sur la réponse aux crises et la reconstruction

Ce programme:

- i) a mis au point sa stratégie de mise en œuvre en créant notamment un réseau de crise à l'échelle du Bureau et un fichier de consultants pour faciliter la mobilisation par le programme de la réponse de l'OIT aux différentes situations de crise. Des partenariats stratégiques externes ont aussi été formés avec l'Unité pour la reconstruction des pays sortant d'un conflit de la Banque mondiale, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies (UNOPS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Des efforts ont été déployés pour mobiliser des ressources, sans lesquelles les opérations du programme seraient très limitées;
- ii) a commencé à préparer du matériel de promotion à des fins de sensibilisation et a lancé plusieurs campagnes, par exemple en ce qui concerne le Timor oriental;
- iii) a entrepris six missions d'évaluation des besoins dans des pays ou territoires émergeant d'une crise, tels que le Kosovo, le Timor oriental, la Sierra Leone, la République démocratique du Congo, le Mozambique et le Venezuela. Ces missions ont permis de mettre au point un certain nombre de programmes relatifs à la promotion de l'emploi, à l'atténuation de la pauvreté et à d'autres thèmes, afin de répondre aux besoins de réinsertion socio-économique des divers groupes touchés par la crise et de reconstruire les institutions pertinentes et l'infrastructure endommagée;
- iv) a investi dans la recherche et le développement d'instruments adaptés, y compris la préparation de manuels et de documents de recherche, qui portent notamment sur les problèmes que la crise soulève en matière d'égalité entre hommes et femmes. Les projets de deux outils essentiels ont été mis au point, à savoir le manuel contenant les principes directeurs de l'OIT pour l'évaluation rapide des besoins dans les pays en crise et les modules sur des réponses génériques de l'OIT aux différents types de crises.

Programme focal SafeWork

Une consultation interrégionale, qui a eu lieu en décembre 1999 avec la participation d'organismes qui s'occupent de la sécurité et de la santé au travail et celle d'organisations d'employeurs et de travailleurs, a confirmé les priorités du programme focal SafeWork, appuyé son orientation et ses diverses composantes et permis de créer des partenariats précieux.

Une série de produits reflètent les travaux continus du programme, à savoir des rapports sur la sécurité et la santé dans l'agriculture pour la 88^e session (2000) de la Conférence internationale du Travail; un recueil de directives pratiques sur la sécurité dans l'utilisation des laines isolantes en fibres vitreuses synthétiques, l'extension de la base de données du centre d'information et l'organisation d'un réseau entre six grandes entreprises européennes sur la prévention de la toxicomanie sur le lieu de travail et dans la communauté.

Le premier projet des Principes directeurs de l'OIT sur la gestion de la sécurité et de la santé au travail (OSH-MS) a été préparé en avril 2000. Cette initiative de l'Organisation a été appuyée par la communauté internationale, notamment dans le contexte des travaux

de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Cet exercice sera mené à bien sur la base des consultations avec les mandants de l'OIT et les autres parties intéressées, y compris l'ISO.

Le programme focal SafeWork aide les Etats Membres, notamment les pays qui sont dans une période de transition économique, à améliorer l'efficacité des services de l'inspection du travail en organisant des ateliers régionaux et nationaux et en procédant à un audit des systèmes d'inspection. Le programme a également largement contribué à l'adoption d'une plate-forme d'action contre le VIH et le SIDA dans le contexte du monde du travail en Afrique.

Programme focal sur la sécurité socio-économique

Un atelier sur les instruments statistiques, organisé en décembre 1999, a été à l'origine de l'élaboration d'un ensemble de banques de données concernant sept aspects de la sécurité au travail. La collecte de l'information est déjà en cours. Pour appuyer cette activité, un réseau mondial (VoiceNet) de spécialistes du travail expérimentés qui exercent dans des organismes mondialement connus est en train d'être créé.

On a conçu deux instruments d'enquête, à savoir la série d'enquêtes sur la flexibilité de l'entreprise et l'enquête sur la sécurité des personnes, qui contribuent également au développement d'une base de connaissances et qui sont progressivement appliqués. La première série d'enquêtes sur la flexibilité de l'entreprise a été achevée en Ukraine et une analyse préliminaire a été publiée. Cette série a aussi été lancée tout récemment aux Philippines. L'enquête sur la sécurité des personnes a été lancée en Inde en collaboration avec l'Association des femmes travaillant à leur compte et elle devrait être lancée très bientôt en Ukraine.

Un Conseil consultatif international composé d'universitaires éminents, de praticiens du développement et de penseurs sociaux, chercheurs dans diverses disciplines et originaires de plusieurs régions du monde, a réexaminé la base conceptuelle du programme et les priorités stratégiques pour l'exercice 2000-01. Le programme a commencé à préparer les documents les plus actuels sur les programmes de protection-travail, les services aux personnes et les réformes de l'assurance-chômage.

Programme focal pour le renforcement du dialogue social

Le point de départ du Programme focal pour le renforcement du dialogue social a été la diffusion auprès des mandants de l'OIT d'informations sur les approches novatrices de la consultation et de la négociation, qui ont montré notamment comment le dialogue social peut promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et le développement socio-économique. Le travail de vulgarisation auprès des mandants comprend une aide aux diverses parties pour la création ou l'adaptation des mécanismes institutionnels et des processus favorisant la conduite d'un dialogue social authentique. Par exemple, les travaux accomplis en Namibie, au Botswana et au Lesotho aident les mandants à créer des institutions pour la prévention et le règlement des conflits.

Ce programme œuvre avec d'autres départements du Secteur du dialogue social – les Bureaux des activités pour les employeurs et pour les travailleurs et le Département de l'action gouvernementale, de la législation du travail et de l'administration du travail – pour favoriser le renforcement des partenaires sociaux, ainsi qu'avec les ministères du Travail et les institutions connexes afin de mieux mettre à profit le dialogue social. Il collabore avec d'autres unités du BIT au siège et sur le terrain, notamment sur les questions de fond.

Les activités de sensibilisation ont déjà commencé par des présentations aux mandants à une réunion régionale organisée pour 20 pays d'Afrique et à une réunion sous-régionale dans les Caraïbes. Ces efforts suscitent une nouvelle prise de conscience et un regain d'intérêt parmi les mandants de l'OIT, qui font des propositions concernant une assistance de l'Organisation pour la promotion et le développement d'un dialogue social efficace, notamment au niveau national et à celui de l'entreprise. Le plan de mise en œuvre du programme dans les mois à venir comprend à la fois une aide aux mandants pour renforcer leur capacité de s'engager dans un dialogue authentique, et un programme de recherche visant à améliorer la qualité et la comparabilité des informations sur le dialogue social.

6. Egalité entre hommes et femmes

Le Directeur général a pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et de diriger l'action visant à favoriser un consensus sur cet objectif au sein de l'Organisation. L'engagement et l'approche du Bureau sont définis dans la circulaire du Directeur général publiée en décembre 1999 et dans le Plan d'action pour une politique intégrée de promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Ces deux documents fondent la démarche soucieuse d'équité que le BIT entend intégrer dans toutes ses activités.

Les secteurs techniques ont pris des mesures pour appliquer cette approche à l'ensemble de leurs travaux tout en conservant d'importants projets spécifiques. L'intégration transversale de cette démarche est illustrée par exemple par les travaux d'un certain nombre de groupes intersectoriels sur le VIH/SIDA, les statistiques, la réponse aux crises et la politique internationale, qui tous tiennent compte de la problématique hommes femmes.

Un pourcentage particulièrement élevé de femmes qualifiées ont été nommées à des postes de responsabilité créés pour les programmes focaux. Un programme de renforcement des capacités pour l'application de l'approche intégrée de l'égalité entre hommes et femmes a été mis en route avec la participation des directeurs et du personnel de la catégorie des services organiques de tous les secteurs. Dans les propositions de programme et de budget pour 2000-01, un effort a été fait pour établir des indicateurs et des cibles tenant compte de la question de l'égalité. Cela permettra de mesurer plus facilement les progrès accomplis à tous les niveaux.

Plusieurs publications importantes et le colloque organisé pendant la 277^e session du Conseil d'administration: Un travail décent pour les femmes – contribution de l'OIT à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur Beijing + 5 ont mis en relief la visibilité de l'OIT pour ce qui concerne cette problématique. Le colloque a été l'occasion de mettre en lumière les liens entre l'objectif de l'OIT qui est de promouvoir un travail décent pour les femmes et les hommes et les objectifs stratégiques énoncés dans le Programme d'action de Beijing. Une ferme convergence de vues s'est dégagée sur la façon de mettre les moyens d'action de l'OIT et le dialogue social au service de cette cause, et des recommandations précieuses ont été présentées pour que des initiatives soient prises dans ce sens.

7. Coopération technique et activités de formation

Le Bureau a élaboré un plan de mise en œuvre pour donner suite aux conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail, à sa 87^e session, en juin 1999, à

l'issue de sa discussion sur la coopération technique. Le plan, qui a été soumis au Conseil d'administration en novembre 1999, vise trois grands objectifs: *a)* rendre la coopération technique plus pertinente et plus efficace; *b)* améliorer la qualité, la visibilité, l'efficacité et l'impact de la coopération technique; *c)* renforcer les partenariats.

Depuis le début de l'année 2000, d'importants faits nouveaux ont eu lieu dans ces trois domaines. Premièrement, le Bureau a avancé dans l'intégration des programmes financés par des sources extrabudgétaires et des programmes financés par le budget ordinaire. A ce titre, les activités de coopération technique clairement liées aux quatre objectifs stratégiques du programme et budget pour 2000-01 ont été renforcées. Les consultations, auxquelles ont pris part des fonctionnaires des bureaux extérieurs et du siège, ont également visé à promouvoir la cohérence de la programmation. Par ailleurs, un programme de vaste portée qui suscite l'intérêt des donateurs a été établi pour la Rive occidentale et Gaza.

Deuxièmement, les bureaux extérieurs ont pris d'autres mesures pour favoriser la participation tripartite aux programmes de coopération technique. En outre, en mars 2000, le Conseil d'administration a décidé d'organiser dans chaque région des examens tripartites des activités sur le terrain durant la période biennale en cours, donnant ainsi effet aux conclusions de la Conférence qui l'invitent à jouer un rôle actif dans la surveillance et l'évaluation de la coopération technique. Sur le plan interne, on s'est attaché à améliorer le flux d'informations concernant la coopération technique, et notamment des directives sur le programme multi-bilatéral ont été diffusées en avril 2000.

Troisièmement, en ce qui concerne les partenariats, l'OIT et le PNUD, en cherchant à définir une nouvelle alliance stratégique, se sont employés à renforcer leurs relations de travail, y compris par l'intermédiaire de consultations de haut niveau entre le Directeur général du BIT et l'Administrateur du PNUD. La stratégie de programmation intégrée susmentionnée a aussi contribué à renforcer les partenariats avec certains donateurs multi-bilatéraux, ce qui a débouché sur de nouveaux engagements substantiels (récemment, avec les Pays-Bas et les États-Unis et, précédemment, avec la France) liés, en particulier, aux programmes focaux. Des discussions sur des arrangements similaires sont en cours avec plusieurs autres partenaires multi-bilatéraux.

A la mi-1999, le Centre international de formation de l'OIT à Turin a commencé à travailler à mieux aligner son organisation, ses ressources et ses programmes sur les objectifs stratégiques et les programmes focaux du BIT. Il poursuit avec les quatre secteurs de l'Organisation des consultations intensifiées qui l'amènent à améliorer la pertinence de ses activités de même que leurs effets potentiels et leur impact. Deux exemples en témoignent de façon éloquent: le premier est la conception et l'exécution, dans le cadre du suivi de la Déclaration, d'un programme intégré d'activités, notamment de formation, qui vise les mandants tripartites. Le deuxième est la consolidation des efforts visant à promouvoir l'efficacité et l'efficience d'une série d'expériences récentes d'enseignement à distance. Ce faisant, le Centre met au service de la stratégie de l'Organisation un nouvel instrument des plus prometteurs.

8. Services d'appui

Des efforts intensifs sont déployés pour résoudre les problèmes systémiques que pose le soutien logistique des programmes techniques, notamment par la création d'un Service spécial d'aide à la gestion chargé de régler les problèmes immédiats. Les services d'appui poursuivent leurs efforts pour améliorer la qualité de leur travail tout en cherchant à identifier les économies susceptibles d'être réalisées pour œuvrer en faveur des mandants. Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne l'établissement de normes de service, de sorte que les techniques de budgétisation fondées sur les résultats

s'appliquent dans l'ensemble du Bureau. Une attention particulière a été accordée à la Stratégie en matière de ressources humaines, qui est exposée dans les documents dont le Conseil d'administration a été saisi en novembre 1999 et mars 2000. L'ancien Département du personnel a été restructuré et s'appelle désormais le Département du développement des ressources humaines; il a commencé à réformer les pratiques du Bureau en matière de personnel afin de traiter diverses questions relatives au déroulement de la carrière, à l'administration du personnel et à un appui efficace aux opérations. Parmi les autres traits marquants de la nouvelle politique, une approche fondée sur le partenariat a été adoptée et, pour la première fois, un accord sur la négociation collective a été signé avec le Syndicat du personnel.

9. Le cadre stratégique

Les initiatives de gestion et les réformes structurelles exposées ci-dessus se poursuivent et seront renforcées pendant la période biennale 2000-01. Par suite de ces réformes de gestion, l'Organisation dans son ensemble a pris davantage conscience de son orientation stratégique. A la fin de la période biennale 1998-99 commençaient à apparaître les premiers signes d'une rationalisation des opérations, d'une plus grande transparence du programme et d'un nouveau climat d'ouverture et de participation au sein du Bureau. Ce climat a été renforcé par la tenue d'une retraite de la direction au début de mai 2000, qui a été l'occasion de passer en revue les progrès accomplis, de redéfinir les priorités et d'aborder les problèmes de mise en œuvre et d'exécution.

Les objectifs stratégiques servent aussi de point de départ pour la planification à long terme. Au cours des premiers mois de 2000, les travaux ont démarré sur la préparation d'un cadre stratégique. Ce cadre est tiré du rapport du Directeur général intitulé *Un travail décent* et vise à guider l'application des idées et propositions énoncées dans ce document pour au moins les deux prochaines périodes biennales. Il s'agira de développer une vision à moyen terme des travaux de l'Organisation autour de sa capacité institutionnelle de traiter un certain nombre de questions essentielles: l'amélioration de la visibilité, de l'efficacité et de l'utilité du système normatif de l'OIT; le développement de la base de connaissances nécessaire pour appuyer et mettre à profit le nouveau programme de l'Organisation, y compris le cadre statistique; la mise au point d'une stratégie efficace de communication et de partenariat; enfin, l'intégration des différentes dimensions du progrès social et économique dans le programme de travail concernant un travail décent.

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| <i>Compte rendu du Directeur général sur l'évolution récente du programme de l'OIT</i> | |
| 1. Le processus de réforme engagé par le Directeur général..... | 3 |
| 2. Restructuration, fixation des priorités et réformes au niveau de la direction | 3 |
| 3. Promotion d'un travail décent..... | 4 |
| 4. Faits nouveaux en matière de politique internationale | 5 |
| 5. Les programmes focaux..... | 5 |
| 6. Egalité entre hommes et femmes..... | 11 |
| 7. Coopération technique et activités de formation | 11 |
| 8. Services d'appui..... | 12 |
| 9. Le cadre stratégique | 13 |